

ENVOL 56 recrute un·e «ENCADRANT·E TECHNIQUE** en maraîchage biologique » en CDI**

ENVOL 56 est une association localisée à Malansac qui porte un Atelier Chantier d'Insertion Socioprofessionnel

Suite au départ d'un des salariés, l'association ENVOL 56 ouvre un poste d'encadrant·e technique en maraîchage biologique afin d'intégrer une équipe de 4 salarié·es permanent·es (constituée de deux encadrant·es techniques, d'une assistante de gestion et d'une conseillère en insertion socio-professionnelle) et 12 salarié·es en insertion.

Poste en contrat à durée indéterminée à partir de début à mi-novembre 2026.

1/ Missions

En concertation avec l'équipe encadrante, assurer la gestion de la ferme :

Encadrement technique

- Entretien d'embauche
- Accueil et intégration des salarié·es
- Bilans
- Suivi de stage
- Pilotage chantier (absences, retards, savoir être et faire)
- Faire respecter les règles de sécurité
- Briefing et planification des tâches
- Gestion des conflits et mises au point nécessaires au parcours d'insertion

Activité maraîchère

- Elaboration du plan de culture
- Approvisionnement
- Travail du sol et préparation des planches de culture
- Semis et suivi de culture des plants
- Maintenance matériel
- Suivi de culture plein champs
- Suivi de culture sous abris
- Encadrer les opérations culturales (plantation, taille, tuteurage, désherbage, ...)
- Obtention du certificat et traitements phytosanitaire
- Suivi certification Bio et déclaration PAC
- Irrigation

Commercialisation

- Récoltes et gestion des stocks
- Edition mercuriale
- Prospection clients
- Prise de commande et relationnel clients
- Préparation de commandes
- Edition bons de livraisons
- Facturation

2/ Profil

- Adhésion aux valeurs de l'association,
- Connaissance du fonctionnement associatif et de l'insertion par l'activité économique (IAE),
- Capacité manuelle et technique à mener des travaux en utilisant les outils et les engins appropriés,

- Capacité à mobiliser, accompagner et former des salarié·es en sécurité

3/ Qualités requises

- Autonomie et rigueur
- Ecoute, sens de la pédagogie
- Travail en équipe, organisation

4/ Niveau requis et souhaité

- Expérience obligatoire en accompagnement de personnes
- BPREA/diplôme agricole est un plus
- Expérience souhaitée en maraîchage
- Permis B obligatoire
- Conduite de tracteur est un plus

5/ Conditions d'emploi

CDI à commencer à partir de novembre 2026 pour idéalement débiter par un mois de tuilage avec l'encadrant technique quittant l'association. Le contrat est de 35h hebdomadaire annualisé.

La philosophie de l'association est de proposer un salaire identique entre les salarié·es permanent·es, qui est de **2 695€ brut mensuel**.

Envoyer votre candidature à envol56.bureau@gmail.com jusqu'au **1^{er} octobre 2026**.